

BORDEREAU D'ENVOI

1
AFFAIRE T , A

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE
80306404
3-1-80

GROUPEMENT
de
COMPAGNIE XXXXXXXX
de
UNITÉ
BRIGADE DE
P.V. N° 16 / 1980

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ, SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBSERVATION D'UN O.V.N.I.

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Procès-verbal d'audition de témoin G , A , épouse T
3	Procès-verbal d'audition de témoin R , M , épouse D
4	PLAN DE SITUATION

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A _____
	1	M. le Préfet de _____ à _____
	1	Général commandant la Région Aérienne _____ à _____
X	2	Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire bureau emploi-renseignements, section opérations à _____
	1	Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale _____ à _____
	1	Commandant de la Légion de Gendarmerie de _____ à _____
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt Groupement LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :
L'Adjudant M
DATE, SIGNATURE, GACHET

photographiques. Cette dernière nous informe que les clichés n'ont pas été développés. Elle nous remet un négatif de trois centimètres de côté sur lequel est visible en haut à gauche, une tâche marron. Selon notre informatrice, il s'agirait de l'O.V.N.I.

Cette pièce (sous enveloppe) est jointe à la première expédition du présent procès-verbal.

A ce jour, 24 Janvier 1980, date de clôture, aucun autre renseignement similaire n'a été recueilli.

de

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

UNITÉ

BRIGADE DE

 PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE témoin.

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

16 / 1980

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

2

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure *nous trouvant à (lieu)*
Ce jour 3 Janvier 1980 à 9 heures 20, à

Nous soussigné(s) S , R , gendarme APJ

Vu les articles 20 et 75 du Code de procédure pénale

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G , A , épouse T , sans profession,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F - née le

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

, place à , qui déclare:

"""" Ce matin 3 Janvier 1980 à 8 heures 05, alors que je refermais les volets de la cuisine ouverts par mon mari peu de temps avant, j'ai été très surprise de voir dans le ciel une boule de couleur rouge, très grosse qui disparaissait derrière les nuages et qui reparait aussitôt. La trajectoire de cette énorme boule rouge n'était pas régulière; il y avait des différences de niveaux. Cette boule se dirigeait SUD-EST - NORD-OUEST à une allure très rapide et j'ai eu l'impression qu'elle ralentissait pour atterrir. Ayant un appareil photos à ma disposition, j'ai tiré deux clichés au flash car il faisait encore nuit. - - - - -

---- Au moment précis du passage de cette boule rouge, provoquant une lueur éclairante, se trouvait à sa fenêtre ma voisine d'en face, madame D. M. - - - - - Je vous fournirai les deux photos. - - - - -

---- Cette dame a vu une lueur dans le ciel. - - - - -

---- Elle ouvrait ses volets à ce moment là. - - - - -

---- Cette boule rouge se trouvait au dessus des maisons voisines à une distance que je ne peux évaluer. - - - - -

---- Je ne croyais pas aux O.V.N.I., mais depuis ce matin, je doute; il s'est passé un phénomène que je ne peux m'expliquer. - - - - -

---- C'est la première fois que je suis témoin d'un tel phénomène. - - - - -

---- Lors de cette affaire, j'étais bien réveillée. Je ne souffre d'aucun malaise et ne prends aucun médicament. - - - - -

---- Sans pouvoir être affirmative, je pense que cette boule de couleur rouge est passée à plusieurs kilomètres. - - - - -

---- J'ai tenu à vous aviser de cet fait dans l'espoir que ce phénomène bizarre soit élucidé dès que possible. " " " " " " "

Le 3 Janvier 1980 à 10 heures. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

la personne entendue

l'APJ

COMPAGNIE DE ...

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

1 de

UNITE

BRIGADE DE

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE témoin

AUTRE CAS

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

16 / 1980

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 / 3

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour 7 Janvier 1980 à 17 heures 10 à

Nous soussigné(s) S. , R , gendarme APJ

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, passant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

R , M , épouse D , sans profession

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT (OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F - née le

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

, rue R G à , qui déclare:

"""" Le 3 Janvier 1980 à 8 heures 05, alors que j'ouvrais les volets de ma cuisine, située face à celle de la famille T , j'ai été interpellée par cette dame qui m'a déclaré qu'elle venait de voir un OVNI dans le ciel en direction de . Elle m'a précisé qu'il s'agissait d'une grosse boule de couleur rouge, naviguant dans le ciel. Ce à quoi je lui ai répondu que je venais de voir deux lueurs blanches, mais ceci en riant car elles étaient opposées à la lueur rouge qu'elle venait de voir. - - -

----- Personnellement, je pense que les lueurs blanches proviennent de phares de véhicules. Ces lueurs ne correspondent en rien avec celle qu'a vu madame T

----- Je n'ai jamais vu d'OVNI et je n'y crois pas. - - - - -

----- Je connais bien la dame T car nous sommes voisins depuis plus de 4 ans; " " " " " "

Le 7 Janvier 1980 à 17 heures 20. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. (A signé au carnet de déclarations).